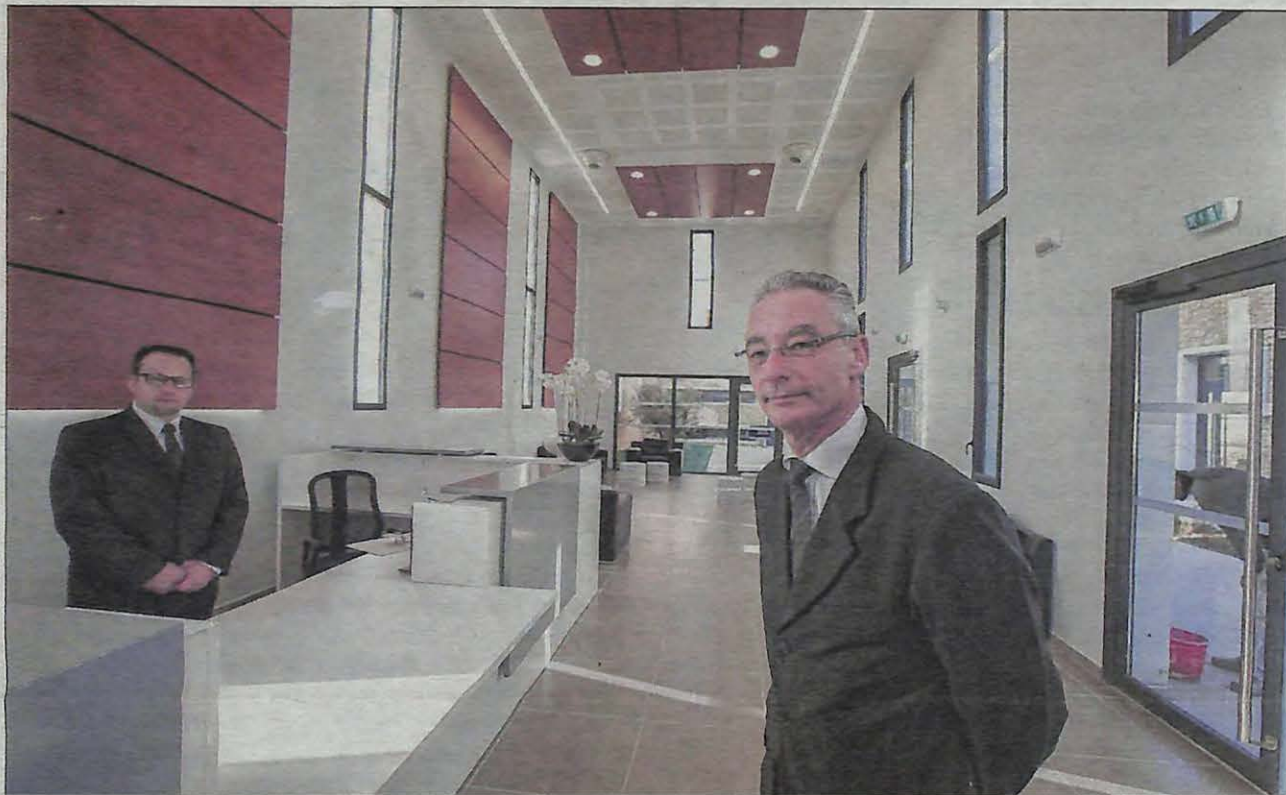


Le crématorium est ouvert

La structure a procédé, hier, à sa toute première crémation. Les responsables de ce « bel outil », confiants, pensent dépasser les 1200 prestations annuelles nécessaires à sa rentabilité



Rémi Laugier (à droite), directeur, et Fabrizio Verrechia, conducteur de four, ont procédé hier à leur toute première crémation.

(Photos Dominique Leriche)

Hier matin, après près de deux ans de travaux, des ouvriers s'activaient encore autour du crématorium flambant neuf de La Seyne, à Camp-Laurent. On peaufinait, pour qu'à 15 heures tout soit prêt pour accueillir le premier défunt et sa famille. S'ils ne cachaient pas une « petite pression », Claude Delesse et Alexandre De Carlo⁽¹⁾, les responsables associés de la structure, étaient avant tout « confiants ». Déjà parce que d'ici mercredi, treize crémations figurent sur le planning. Et surtout parce que ce nouvel outil est, selon eux, « une réussite architecturale, écologique, à la pointe de la technologie ».

Côté public, tout a été conçu

pour permettre un accueil sobre et serein, autour des trois éléments – le feu, l'air et l'eau – : un vaste espace d'accueil, deux salles de cérémonie (une petite et une autre d'une capacité de 140 places) équipées de rétroprojecteur pour accompagner ces moments solennels avec des films, des photos, de la musique; un patio et un espace de convivialité avec tables, tabouret, café et boissons, deux salons d'attente, deux salles de remises des urnes funéraires... Le bâtiment, en forme de U, a été pensé pour que deux cérémonies puissent se dérouler en même temps sans que les familles se croisent. En « coulisse », la salle des deux fours est entièrement

informatisée, et les manipulations des techniciens, avant la remise des cendres, ont été grandement facilitées. « C'est ce qui se fait de mieux au niveau européen », résume Claude Delesse.

Faible impact environnemental

En matière environnementale, l'endroit est conforme à la nouvelle réglementation, dont tous les crématoriums devront être équipés avant 2017 : meilleure filtration, moins de poussière, traitement des fumées, faibles rejets dans l'atmosphère, etc. Autant d'atouts qui, ses gérants l'espèrent, vont permettre à la structure seynoise de se faire une belle

place sur ce marché très concurrentiel. A noter que la production d'eau chaude engendrée par les incinérations permettra d'alimenter tout le bâtiment (et, fin 2014, même les locaux techniques du cimetière attenant, en cours de construction) en chauffage et en climatisation.

Avec un service facturé à 720 euros TTC (c'est plus qu'à Aubagne et moins qu'à Cuers), le taux de rentabilité est estimé à 1200 crémations par an, sur 25 ans, durée de la délégation de service publique signée avec la municipalité. Mais MM. De Carlo et Delesse pensent pouvoir faire « beaucoup mieux ». Ils misent, pour cela, sur l'opportunité d'avoir un crématorium à proximité que devraient saisir de nombreux opérateurs funéraires du secteur. Ou, vu « la qualité de la structure », sur le bouche à oreille, tout simplement.

J.P.

jpoillot@nicematin.fr

1- Les deux délégataires sont aussi, respectivement, président du conseil d'administration du groupe Delesse Pompes funèbres, et directeur des pompes funèbres Lévêque.



La grande salle de cérémonie peut accueillir 140 personnes.



Les familles pourront, si elles le souhaitent, assister au départ du cercueil.



Le crématorium est équipé de deux fours pilotés par ordinateur et d'un système de filtration répondant aux dernières normes européennes, pour limiter la pollution. Ici, les délégataires Alexandre de Carlo (à g.) et Claude Delesse.



Pour les délégataires, le bâtiment est une « réussite architecturale ».



Un espace de convivialité est également mis à disposition pour se retrouver après la cérémonie.

Tel : 04 94 62 12 18